Rachad ANTONIUS

Sociologue, professeur, Département de sociologie, UQÀM

(2007)

Ce que doit inclure un projet de mémoire ou de thèse

VERSION DU 26 JUILLET 2007

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi
Courriel: jean-marie-tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/

Dans le cadre de: "Les classiques des sciences sociales" Une bibliothèque numérique fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Site web: http://classiques.uqac.ca/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi Site web: http://bibliotheque.ugac.ca/

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue Fondateur et Président-directeur général, LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES. Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Rachad ANTONIUS

CE QUE DOIT INCLURE UN PROJET DE MÉMOIRE OU DE THÈ-SE.

Montréal : Département de sociologie, UQÀM, version non définitive du 26 juillet 2007, 8 pp.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 10 mai 2008 de diffuser cet article dans Les Classiques des sciences sociales.]



Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points. Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5" x 11")

Édition numérique réalisée le 25 mai 2008 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

- 1. Considérations générales
- 2. Les composantes d'un projet de recherche

Éléments

Le titre

L'introduction

La spécification de l'objet de la recherche

La problématique

La question générale et la question spécifique

La revue de littérature

Le cadre conceptuel et théorique

Les hypothèses

La méthode préconisée

Le plan provisoire

La bibliographie

L'échéancier

- 3. Composante et fonction
- 4. Commentaires additionnels concernant les divers éléments
 - A. La spécification de l'objet de la recherche
 - La spécification de la question de la recherche et de la problématique В.
 - La revue de la littérature C.
 - Les hypothèses de recherche D.
 - E. La méthode préconisée pour répondre à votre question de recherche

Rachad Antonius

CE QUE DOIT INCLURE UN PROJET DE MÉMOIRE OU DE THÈSE.

Montréal : Département de sociologie, UQÀM, version non définitive du 26 juillet 2007, 8 pp.

1. Considérations générales

Retour à la table des matières

Il faut faire la distinction entre deux phases du développement d'un projet de recherche. La phase la plus importante est une phase de découverte. Elle est inductive, elle n'est pas linéaire, elle consiste en un va-et-vient entre les diverses composantes d'un projet de recherche : la problématique, la revue de littérature, les hypothèses, etc. L'autre phase est celle de la présentation : on présente le projet dans un document, dont le raisonnement est linéaire, et on passe de l'objet de recherche, à la problématique, puis aux questions spécifiques, etc. Cette deuxième phase est celle qui permet de soumettre le projet à l'examen critique, mais il ne faut pas penser que le projet se conçoit et s'écrit dans l'ordre linéaire où il est présenté.

L'ordre de présentation des diverses parties n'est pas unique. Il varie en fonction des caractéristiques de l'objet de recherche. Quand les termes dans lesquels on pense un projet sont parfaitement clairs, et qu'il s'agit de répondre à la question en cherchant des informations empiriques, on peut énoncer une question de recherche dès le début,

et ensuite développer une problématique et voir ce qu'en dit la littérature. Pour les sujets qui sont un peu plus abstraits ou théoriques, la question de recherche ne peut être énoncée clairement qu'après que la problématique ou même la revue de littérature aient été développées : c'est en fonction de ces développements qu'on en vient à identifier de façon pointue une question qui découle de cette problématique. Le critère principal doit rester l'exigence de rigueur et de clarté du propos. Si on peut justifier la façon dont les diverses parties sont organisées, et que cela a du sens, alors l'ordre des parties est défendable.

Il y a une différence importante entre un mémoire de maîtrise et une thèse de doctorat. Outre la dimension et le temps requis pour les réaliser, un mémoire de maîtrise démontre que son auteur-e maîtrise les concepts, les théories, et les données empiriques nécessaires à la discussion de son objet de recherche, et sait comment procéder à une recherche. Les exigences d'une thèse de doctorat sont plus poussées : il s'agit d'innover dans le savoir. D'éclairer des phénomènes qui étaient peu étudiés ou mal compris. De démontrer qu'une perspective qui n'a pas été appliquée à cet objet permet de mieux le comprendre que d'autres perspectives déjà utilisées. De creuser un aspect théorique. De l'appliquer à de nouvelles situations concrètes et d'obtenir et d'analyser de nouvelles données empiriques. Et la liste des possibilités n'est pas complète...

2. Les composantes d'un projet de recherche

Retour à la table des matières

Les divers éléments ou composantes d'un projet de recherche sont les suivants.

Éléments

Le titre

L'introduction

La spécification de l'objet de la recherche

La problématique

La question générale et la question spécifique

La revue de littérature

Le cadre conceptuel et théorique

Les hypothèses

La méthode préconisée

Le plan provisoire

La bibliographie

L'échéancier

Il est entendu qu'on peut regrouper certains de ces éléments en fonction du raisonnement que l'on développe pour exposer le projet, tel qu'expliqué plus haut. Par exemple, la problématique, la question générale et la question spécifique pourraient former une composante unique d'un projet de recherche. Voici quelques commentaires sur chacun de ces éléments.

3. Composante et fonction

Retour à la table des matières

Composante	Fonction
Le titre	Plus important qu'on ne le pense. Doit aider à voir tant l'objet que l'orientation. Un titre spécifique est généralement une bonne chose.
L'introduction	Orienter la lecture du projet vers ce qui est essentiel, peut- être indiquer le point de départ, ainsi que l'objectif de l'auteur-e.
L'objet de la recher- che	Il permet de circonscrire un objet, soit un ensemble de processus sociaux sur lesquels on souhaite se pencher. La dimension sociologique de la recheche doit déjà émerger, par la façon utilisée pour délimiter l'objet de la recherche.
La problématique	Elle répond à la question : où est le problème ? Pourquoi cette recherche est-elle intéressante ? Il s'agit donc d'un ensemble de questions connexes dont les liens et démontrent la pertinence de la recherche proposée du point de vue du savoir ainsi que du point de vue social. C'est pour cela qu'on parle de problématisation. C'est cela qui fait tout l'intérêt de la recherche. La problématique contextualise l'objet et lui donne sa profondeur conceptuelle. Par exemple, la même question de recherche sur le lien entre immigration et travail peut être problématisée à partir d'une réflexion sur les transformations du travail, et sur la place de la migration dans ces processus, ou alors à partir d'une réflexion sur la migration, et la place des modalités de l'emploi et de l'accès à l'emploi dans le processus migratoire. La perspective sera différente. Le type de réponse qu'on fera, les liens qu'on établira entre processus sociaux divers seront différents selon qu'on énonce la question à partir d'une problématique du travail ou de celle de la migration.
La question générale	Elle circonscrit la problématique pour orienter vers une question spécifique de recherche. C'est l'aboutissement de la problématique vers une question qui englobe peut-être

	une large classe de cas.
La question spécifique	C'est sur elle que la recherche porte directement, mais elle s'inscrit dans des préoccupations plus larges (celles de la question générale et de la problématique) qui donnent à la question sa profondeur et sa pertinence. La métaphore de l'entonnoir est souvent évoquée pour expliquer la progression de la présentation d'un projet de recherche, en partant de la spécification de l'objet de recherche (plutôt large), en passant par la problématique qui le circonscrit graduellement, pour aboutir à une question générale de recherche (plus circonscrite que l'objet de recherche, mais encore trop large pour une recherche unique) et enfin la question spécifique qui porte sur un cas, une situation concrète.
La revue de littérature	Elle vise à faire le bilan de ce que l'on sait déjà sur la question de recherche. Elle est analytique dans la mesure où elle ne consiste pas à faire une liste des auteurs et de leurs idées, mais plutôt à identifier des tendances, des orientations, et discutant les conséquences des choix qui fondent ces orientations, en mettant les auteurs en dialogue entre eux, et en soumettant leurs idées et leurs travaux à la critique. Elle démontre que l'on sait ce qui a déjà été fait, de façon à aller un peu plus loin. Évidemment, dans un projet de mémoire la revue de littérature est plus limitée que lorsqu'il s'agit d'un projet de thèse de doctorat. Dans ce dernier cas elle est plus poussée, plus pointue.
Le cadre conceptuel et théorique	Il s'agit de spécifier les concepts sur lesquels nous allons nous fonder pour approcher notre objet, de les définir, de préciser les limites de nos définitions. Le cadre théorique consiste à énoncer les liens qui relient les concepts sur lesquels on fonde notre démarche de recherche. Il spécifie, parmi les différentes approches que l'on retrouve dans la littérature, celle que nous allons utiliser. Donc le cadre théorique inclut, en plus des concepts, des relations entre ces concepts.
Les hypothèses	Ce sont des réponses temporaires, à vérifier, aux questions de recherche posées. Elles orientent la recherche dans leur direction. Dans la recherche quantitative, la formulation des hypothèses et leur vérification suivent des règles très précises. Leur invalidation a une plus grande valeur de savoir (nous avons trouvé de bonnes raisons de les rejeter) que leur validation (nous n'avons pas de preuves, mais

	nous n'avons pas de bonnes raisons de les rejeter). Dans la recherche qualitative, les hypothèses sont des pistes de recherche. Démontrer une hypothèse, c'est montrer sa cohérence avec les données observées et sa valeur heuristique, c'est-à-dire qui nous aide à faire des découvertes et à mieux comprendre les phénomènes observés. Les épistémologues distinguent les hypothèses de recherche (formelles, et à démontrer ou rejeter) des hypothèses de travail, qui se développent sur la base des données recueillies et qui ont une valeur heuristique pour l'interprétation.
La méthode préconisée	Cette composante du projet est plus concrète : comment allons-nous nous y prendre pour répondre à la question de recherche ? Quel type d'informations empiriques allons-nous chercher ? Où allons-nous les chercher ? Auprès de qui ou de quoi ? En posant quelles questions ? Sous quelle forme ? Questionnaires ou entretiens dirigés ou semi-dirigés ? Données d'archives ou d'enquête ? Quel échantillon ? Analyse de discours ? Comment ? Analyse d'un courant intellectuel, d'un auteur ? Selon quelles perspectives ? Bref, tout ce qu'on met en place avant de se lancer dans la recherche de l'information que nous souhaitons interpréter, et quelques indications sur la façon de s'y prendre pour analyser et interpréter ce que nous aurons trouvé.
La bibliographie	La liste des ouvrages et des pages web consultés ou cités.
Le plan provisoire	Il s'agit ici de prévoir les diverses parties du mémoire, pour être sûr que rien n'aura été oublié, et pour prévoir aussi l'étendue et l'importance des diverses parties qui composent le mémoire. Ce plan changera fort probablement lors de la réalisation du mémoire.
L'échéancier	Il vaut mieux le faire sur le mode du compte à rebours : pour remettre un mémoire à telle date, quelles sont les opérations nécessaires ? (Ne pas oublier le temps dont le directeur ou la directrice ont besoin pour le lire)

Des détails additionnels sur ces éléments se retrouvent dans les paragraphes qui suivent.

4. Commentaires additionnels concernant les divers éléments

A. La spécification de l'objet de la recherche

Retour à la table des matières

L'objectif de cette section d'un projet de recherche est de formuler de façon concise et claire une thématique de recherche, et un sujet particulier. Il ne s'agit pas de développer la question de recherche, ni d'élaborer la problématique : ceci sera fait plus tard. La thématique est large. Il faut souligner ce qui constitue réellement l'intérêt de cette thématique, et à l'intérieur de cette thématique, ce qu'est le sujet particulier qui vous intéresse (sans nécessairement avoir une question précise). C'est en quelque sorte un embryon de problématique. La thématique ne doit pas être trop vague, et doit déjà orienter l'attention sur ce qu'il y a d'intéressant dans le sujet. La pertinence sociale de cette thématique et du sujet doit ressortir : pourquoi cela vous intéresse ? sous quel angle ? La pertinence scientifique ne pourra pas être vraiment démontrée, car elle requiert un développement plus important, qu'on verra dans la problématique et surtout dans la revue de la littérature. Il est bon de préciser déjà à cette étape les limites temporelles et spatiales de l'objet. Par exemple, si on veut étudier les processus d'ethnicisation dans les écoles, il faut préciser le lieu : est-ce qu'on parle du Québec ? du Canada ? des sociétés occidentales ? Pendant quelle période?

B. La spécification de la question de recherche et de la problématique

Retour à la table des matières

La question de recherche. En partant du choix de sujet et de la thématique, essayez d'être plus spécifique : À quelle question voulezvous répondre ? Il faut commencer avec une question assez générale, assez large. Mais pour développer cette question et mieux expliquer son sens, il vous sera nécessaire d'expliquer le contexte dans lequel la question se pose. Ceci vous amènera peut-être à définir les concepts fondamentaux que vous allez utiliser (définition au sens restreint : que désignent ces termes ? sans nécessairement décliner toutes les propriétés associées à ces termes). Vous n'entrez pas dans les détails des débats sur ces concepts : vous dites ce que VOUS entendez par tel terme, sans avoir à discuter des acceptations alternatives pour le moment. En développant votre question, vous allez montrer ses liens avec d'autres questions, et cela vous permet d'en arriver à une question plus spécifique, plus circonscrite.

En exécutant la démarche précédente, vous allez mentionner quelques auteurs fondamentaux pour votre question : ceux dont vous avez pris les définitions, ainsi que ceux qui vous ont inspiré les idées fondamentales sur lesquelles vous vous appuyez. Il ne s'agit pas d'une revue de littérature : cela viendra plus tard. Il s'agit de mentionner quelques références fondamentales, et c'est à cela que le terme 'orientation théorique' correspond.

Le développement de la problématique, c'est l'insertion de la question dans un ensemble d'autres questions, en montrant les liens entre toutes ces questions. Cela pourrait être aussi l'explicitation du lien entre la question et des interrogations plus larges, de nature plus théorique. Cela permet de montrer quelle est l'interrogation fondamentale qui est en arrière de notre question. Par exemple, pour prendre l'exemple des gangs de rues, la problématique consisterait à montrer le lien entre cette question et d'autres questions plus larges : la marginalisation des jeunes, les phénomènes d'exclusion dus aux inégalités, etc. Dans ce cadre, on peut être amené à définir les concepts et à faire le lien avec d'autres questions ou d'autres théories.

En faisant cela, vous démontrez l'importance de la question du point de vue de la connaissance du domaine étudié. C'est cela, la pertinence scientifique : l'importance de la réponse que vous cherchez dans la construction de la connaissance. La pertinence scientifique serait démontrée si on montrait que son étude pourrait nous permettre de mieux comprendre tel autre aspect du phénomène étudié.

Quant à la notion de **pertinence sociale**, c'est la réponse à la question : en quoi votre question est intéressante du point de vue social ou politique ? Par exemple, si on étudie le phénomène des gangs de rues, on dirait quelques mots sur sa recrudescence ou non, sur ces conséquences connues sur les jeunes, etc. : cela, c'est la pertinence sociale.

Quelques mots de plus sur le terme : 'orientation théorique'. Ce terme renvoie à quelque chose d'un peu plus vague que le terme 'cadre théorique'. Un cadre théorique, c'est l'ensemble des concepts fondamentaux et des relations entre ces concepts qui sont à la base de votre façon de concevoir le problème et de l'aborder. Si on dit qu'on veut avoir une approche marxiste classique du pouvoir économique, par exemple, on va se référer à la notion de classe, de rapport aux moyens de production, et on va essayer d'analyser comment se structure la propriété des moyens de production, etc. Le cadre théorique dans ce cas, qui serait la théorie de Marx, nous dit dans quels termes on va aborder la question; avec quels concepts; en supposant quoi, comme prémisses de notre démarche.

L'orientation théorique est un peu moins spécifique. Si on dit qu'on veut se référer au cadre d'analyse marxiste, sans aller dans le

détail de la façon de définir les classes sociales, par exemple, on est en train d'indiquer quelle est l'orientation de l'approche, mais on n'est pas en train d'expliciter le cadre théorique. C'est pour cela que je parle d'orientation. On peut faire le même raisonnement avec une orientation fonctionnaliste: on peut dire qu'on va prendre une approche qui s'inspire de Parsons, par exemple, en disant quel concept principal on va utiliser, sans aller dans les détails. En faisant cela, on indique l'orientation théorique, mais on n'a pas encore exposé le cadre théorique, qui, lui, est plus spécifique et plus détaillé.

C. La revue de littérature

Retour à la table des matières

La revue de littérature a pour objectif de faire le tour de ce qui est connu sur votre question de recherche. Elle est plus ou moins élaborée, en fonction de l'envergure de la recherche : la revue de littérature d'un travail de session sera moins élaborée que celle d'un mémoire de maîtrise, qui elle-même est moins élaborée que celle d'une thèse de doctorat. La revue de littérature d'un projet de recherche présenté aux fins de subvention doit être à la fine pointe de ce qui est connu, et faire référence à des articles scientifiques, mais elle doit aussi être brève et synthétique.

Dans une revue de littérature, on fait l'inventaire des faits empiriques pertinents, en citant les sources, de préférence primaires. On fait aussi état des recherches précédentes, en soulignant les perspectives utilisées pour aborder les problèmes, ainsi que les résultats obtenus dans ces recherches. Quand on parle de revue de littérature *analytique*, on veut dire qu'il y a un travail de lecture analytique de cette littérature qui est effectué. Ceci signifie qu'on identifie des tendances théoriques qui ont un impact sur la façon dont le problème est conceptualisé et éventuellement sur les résultats, et on rattache les travaux des auteurs recensés à l'une ou l'autre de ces tendances.

La métaphore de l'entonnoir est utile pour caractériser une revue de littérature : on commence par dire quelles sont les grandes tendances théoriques qui structurent le champ étudié en général. À mesure que l'on spécifie la question spécifique sur laquelle on veut travailler, on cite des ouvrages plus pointus, qui abordent spécifiquement cette question. Donc on part de questions larges et on avance en étant de plus en plus spécifique et pointu. On souligne les concepts utilisés par les divers auteurs et les tendances théoriques auxquelles ils se rattachent, on indique les résultats auxquels ils parviennent, et on identifie les questions laissées ouvertes ou les nouvelles questions qui se dégagent de ces recherches antérieures. En faisant tout cela, on aura élaboré la pertinence scientifique de notre question de recherche un peu plus que dans la section de la problématique discutée plus haut.

On voit donc que la revue de la littérature se développe, dans notre processus intellectuel de préparation de la recherche, en parallèle avec le développement de la problématique. C'est pour cela que nous avons fait une différence entre la logique de la découverte et la logique de la présentation. Quand on est dans le processus de réflexion en vue de la recherche, on passe constamment d'une étape à l'autre, on revient sur une étape précédente, en tentant de mettre de l'ordre dans tout cela : de la problématique à la revue de la littérature, au sujet de recherche ou à la question de recherche, avec des retours et des va-et-vient. Le processus de réflexion est une étape qui n'est pas exempte d'anxiété et d'incertitude. Et ensuite on met de l'ordre dans tout cela et on présente une problématique et une revue de la littérature bien structurées. Mais cette structuration vient après coup, durant le travail d'élaboration. Elle n'est pas sous-jacente au départ. Dans la perspective présentée ici, le développement de la problématique viendrait d'abord avec quelques renvois à la littérature, et aboutira à la question spécifique de recherche. Ensuite la revue de littérature proprement dite se fera à partir de cette question spécifique de recherche. Cet ordre n'est pas absolu, et toute présentation qui suit une logique claire serait acceptable.

Bien évidemment, la revue de littérature doit comporter la bibliographie des ouvrages auxquels vous vous êtes référé. Utilisez les normes de présentation des travaux qui sont spécifiées sur le site du département de sociologie, ou encore les normes suggérées par la bibliothèque.

D. Les hypothèses de recherche

Retour à la table des matières

Quelquefois, on présente dans un projet des hypothèses de recherche. Ce sont des réponses à la question de recherche que l'on propose : on pourrait avoir de bonnes raisons de penser qu'elles sont valables, mais on n'a pas de preuves de la validité de ces réponses dans le contexte spécifique de la recherche proposée. La recherche consistera à aller chercher ces preuves, avec deux résultats possibles : soit que les hypothèses sont confirmées, soit qu'elles sont rejetées, à la lumière des résultats empiriques que l'on aura trouvés. Par exemple, si certaines recherches faites dans une localité géographique ou dans un milieu social donné ont montré que la variable X est en lien avec la variable Y, vous pourriez poser comme hypothèse que ceci est aussi vrai pour le milieu dans lequel votre recherche est effectuée, en prenant en considération que ce milieu est différent et que cette hypothèse pourrait ne pas tenir. La recherche consistera donc à vérifier si cette même hypothèse se trouve vérifiée ou au contraire invalidée.

Mais il n'est pas vrai que toutes les recherches se situent dans ce modèle empirique de recherche. Pour certaines recherches, on n'est pas en mesure de proposer des hypothèses : on va interroger la façon dont le groupe social étudié se représente une question, ou se comporte dans certaines circonstances, sans avoir d'hypothèses de recherche spécifiques à vérifier. Dans un projet de recherche, vous devez indiquer si vous avez des hypothèses spécifiques à démontrer, ou si vous partez simplement d'une question pour laquelle vous cherchez des réponses, sans faire des suppositions sur ce que ces réponses pourraient être.

Certains chercheurs font la distinction entre hypothèses de recherche et hypothèses de travail. La différence est la suivante : une hypothèse de travail est moins formelle. Ce n'est pas cela que vous voulez prouver. C'est juste une supposition temporaire qui va vous permettre d'organiser votre travail et l'interprétation de vos données. Si en cours de route, vous devez la remettre en question, cela ne pose aucun problème. Si vous vous apercevez que votre hypothèse n'est pas efficace pour orienter votre travail, vous la modifiez, sans remettre en cause l'orientation générale de votre recherche. En général, une hypothèse de travail se développe en cours de route, quand on a une partie des données, et c'est une tentative de lecture analytique de ces données.

Il ne faut pas confondre non plus une hypothèse de recherche et une *prémisse*. La prémisse, c'est soit une hypothèse, soit un fait établi, mais ce n'est pas ce que vous voulez prouver. C'est comme une idée, ou un fait que vous prenez pour acquis afin d'entamer votre recherche, et vous ne vous souciez pas dans le cadre de cette recherche de démontrer sa validité. Évidemment, s'il s'avère par la suite que cette prémisse était trop hasardeuse, ou même fausse, cela pourrait remettre en question les résultats de votre recherche.

E. La méthode préconisée pour répondre à votre question de recherche

Retour à la table des matières

Maintenant que l'objet de recherche, la problématique, la question de recherche, la revue de littérature et le cadre théorique ont été déterminés, vous devez établir la 'stratégie de la preuve', c'est-à-dire la façon dont on va s'y prendre pour vérifier nos hypothèses quand il y en a (d'où cette idée de preuve) ou pour répondre à nos questions de recherche. Dans le cas d'une recherche empirique, la stratégie de la preuve est centrée autour de la collecte de données et de leur analyse. En effet, c'est bien en fonction de ce qu'on veut prouver que l'on détermine le type de données recherchées, la façon de les trouver, et la façon de les analyser. Ces données peuvent être des données sociodémographiques, des opinions, des comportements observés, des données administratives, ou encore des statistiques agrégées, et on pourrait allonger la liste. Tout ce qui est observable et qui est pertinent pour la recherche est susceptible de constituer des données à analyser. Quand il s'agit d'une recherche théorique, la démarche est un peu moins codifiée, mais il faut quand même la planifier : définir le corpus de textes ou de documents qu'on va analyser, et l'angle sous lequel on va les analyser, ainsi que la méthode concrète qui sera utilisée (analyse de discours ? analyse textuelle informatisée ? autre ?).

Le terme 'stratégie de la preuve' a des connotations positivistes qu'il faut questionner. C'est un bon raccourci linguistique, mais il faut bien se dire que les recherches les plus intéressantes ne cherchent pas toujours à prouver quelque chose, mais souvent à identifier des processus ou à décrire des phénomènes complexes, par exemple. Il ne s'agit donc pas de preuves. Mais il y a bien une stratégie *d'observation*, terme que je trouve préférable.

Dans cette section, vous allez donc spécifier la façon concrète dont vous allez vous y prendre pour ramasser vos observations, en précisant la nature de ces observations, la façon de les collecter, et la façon de les traiter. Ceci signifie, en particulier, que vous allez décrire votre méthode spécifique, qui pourrait être qualitative ou quantitative, que vous devrez parler de l'échantillon, de sa taille, en précisant comment il va être constitué, à partir de quelle population, et par quelle méthode.

Quatre termes sont souvent utilisés pour spécifier les observations que l'on compte faire : matériau, univers d'analyse, population et échantillon. Les définitions suivantes vous seront utiles :

Matériau. C'est le type d'objets qui vont constituer la matière première de votre analyse. Le matériau peut être constitué de certaines données quantitatives spécifiques que vous allez chercher, de questionnaires remplis, de documents administratifs, de comportements, de situations à observer, de textes d'un auteur ou de plusieurs (si votre thèse est théorique), etc. Bref, c'est la partie de la réalité observée que vous allez analyser.

Univers d'analyse : Il s'agit de l'ensemble des objets que l'on prend en considération dans la recherche, et auxquels on se réfère. C'est en quelque sorte une population plus large que celle que nous allons considérer. C'est réellement l'ensemble d'objets le plus large possible, auquel on souhaiterait généraliser nos résultats : mais il s'agit alors d'une généralisation qualitative, dans les grandes lignes, et qui aura plus un statut d'hypothèse à vérifier que de conclusion ferme, et quantifiée. La population doit être bien déterminée et accessible, car c'est dans cette population que nous allons choisir notre échantillon. Alors que l'univers d'analyse est moins bien déterminé : on n'en a pas une liste exhaustive. Le passage suivant, tiré de la revue *Champ pénal*, illustre la façon dont le terme univers d'analyse est utilisé :

Les auteurs ayant examiné les facteurs de la baisse aux États-Unis se sont pour la plupart concentrés sur le seul crime d'homicide. Or, le fait de se limiter à une forme de violence, en excluant des crimes comme l'agression sexuelle ou moins sérieux comme le vol de véhicule ou le cambriolage, enferme les chercheurs dans un univers d'analyse trop restreint, ce qui procure à certaines variables (armes à feu, drogues) un rôle exagéré. (Marc Ouimet, « Oh, Canada! La baisse de la criminalité au Canada et aux États-Unis entre 1991 et 2002 », Champ pénal, Vol I, mars 2004).

Ici on voit que l'univers d'analyse est un certain type de crimes, commis n'importe où, n'importe quand, ce qui explique pourquoi ce n'est pas une population bien déterminée dont on tire un échantillon.

Population. C'est la liste complète des objets qui constituent vos unités d'analyse, et dans laquelle vous allez choisir votre échantillon. Si vous étudiez les attitudes des personnes immigrées à Montréal, votre population est l'ensemble de toutes ces personnes. Vous devez spécifier les conditions précises qui font qu'une personne est dans la population. Si vous étudiez la façon dont les diverses écoles gèrent la diversité culturelle, votre population est constituée d'écoles (de quelle région ? de quel niveau ? privées, publiques ou les deux ? etc.), et l'unité de base qui constitue la population, c'est l'école. Vous voyez qu'une population n'est pas nécessairement faite d'êtres humains.

Échantillon. C'est une portion de la population. Si vous souhaitez généraliser vos résultats à la population, il vaut mieux vous arranger pour que votre échantillon soit représentatif.

Pour ceux qui souhaiteraient se rafraîchir la mémoire sur ces questions, le site de statistiques Canada contient un excellent résumé. Consultez-le au:

http://www.statcan.ca/francais/edu/power/ch13/probability/probability_f.htm

Ces termes seront utiles pour présenter votre 'stratégie de la preuve' quand il s'agit d'une recherche quantitative. Le texte de Pires du recueil du cours constitue une excellente discussion de l'échantillon quand il s'agit d'une recherche qualitative.

Pour certaines analyses, le matériau à utiliser est constitué par des documents, plutôt que par des données quantitatives. Ici, la méthode est celle de l'analyse de contenu (ou de méthodes connexes spécifiques aux analyses de textes) et on parle de corpus plutôt que d'échantillon, qui est l'ensemble des textes que vous allez soumettre à l'analyse.

Fin du texte